

# PRÉSENTATION DU PROJET

Épanouissement, détente, plaisir, partage et découverte, voici les objectifs des Nouvelles Activités péri-éducatives (NAP) proposés par l'Ufcv dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et de l'enfant.

Des activités ludiques, variées et adaptées à l'âge de l'enfant sont proposées les **lundis, mardis et jeudis de 16h05 à 17h05 pour les maternelles** et de **16h15 à 17h15 pour les élémentaires**.

Les ateliers fonctionneront du **lundi 26 février** au **jeudi 05 avril 2018**.

Une équipe d'animation avec :

**Directrice : Daphné MIGNARD**

**Animatrices : Aurore / Valérie / Geneviève / Sandrine /**

**Contactez-nous au 03 81 52 56 80**  
ou **via [animation.bourgogne@ufcv.fr](mailto:animation.bourgogne@ufcv.fr)**



Un partenariat:



**Attention : Après les NAP, les enfants scolarisés en élémentaire sont à récupérer à l'accueil de loisirs dans l'enceinte de l'école maternelle)**



*Voici la procédure à suivre si vous souhaitez que votre enfant participe aux NAP:*

- Remplir le dossier administratif de l'enfant (fiche d'inscription + fiche sanitaire),
- Après remise de votre dossier à l'Ufcv (soit en le déposant à la directrice, soit en l'envoyant à l'Ufcv de Dijon), vous recevrez des codes d'accès à votre compte personnel de réservation en ligne.
- Réserver en ligne selon les modalités de participation décrites dans le règlement intérieur ou en mode « papier » sur place,
- Voilà, c'est fini!

*L'ensemble des dossiers d'inscription, fiches sanitaires, règlement intérieur et éventuelles fiches de réservation « papier » sont accessibles à l'accueil de loisirs ou sur [portail-animations@ufcv.fr](mailto:portail-animations@ufcv.fr)*

“

*Bonjour, je suis Gat, le nouvel ami des Nap!*

”



Voilà les activités par semaine

## POUR LES MATERNELLES

Du 26 février au 05 avril

Sports titi

Bricole tout

Jeux libres

Les activités proposées sont organisées à l'école maternelle pour limiter les déplacements des enfants. Les enfants sont sous la responsabilité de l'Ufcv et pris en charge par les Atsem.



Choisis entre:  
1. Les Instants NAP  
et  
2. Les Clubs NAP

## POUR LES ELEMENTAIRES

### 1 Les instants NAP:

Les enfants choisissent leurs activités au jour le jour. Ci-dessous, les activités phares de chaque semaine (elles n'ont pas de continuité, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de suite de séance à séance). Les activités sont choisies sur place par les enfants. La réservation du temps des NAP est obligatoire sur [portail-animation.ufcv.fr](http://portail-animation.ufcv.fr).

Thème de la période: « Arts de la scène »

Du 26 février au 01 mars	Du 05 au 08 mars	Du 12 au 15 mars	Du 19 au 22 mars	Du 26 au 29 mars	Du 02 au 05 avril
Bolas Match d'impros	Le sac à malices Le tablier du conteur	Le mime déformé Fabrique ton Arlequin	Le tablier du conteur Jonglage	Conte animé Mes premiers pas en danse	Ombres chinoises Histoires pour les petits



### 2 Les Clubs NAP:

Les enfants participent au Club sur toute la période; cela veut dire que la famille s'engage à réserver les NAP pour que l'enfant puisse suivre l'activité avec continuité et progression sur toute la période. Pour la période Janvier/Février, voici les Clubs:

**Lundi: MARIONNETTES** **Mardi: JEUX COLLECTIFS**  
**Jedi: DANSE**

Pour participer au Club, le coupon ci-contre est à remplir et à transmettre à la directrice des NAP au plus tard le 08 mars. Attention, les Clubs débutent le 26 février. Jusqu'au 08 mars, les enfants ont la possibilité de tester sans s'engager. Il est possible de faire un Club le lundi et les Instants NAP les autres jours par exemple. Dans tous les cas, la réservation du temps des NAP reste obligatoire sur [portail-animation.ufcv.fr](http://portail-animation.ufcv.fr).

#### COUPON A REMETTRE A LA DIRECTRICE UFCV DES NAPS

Je réserve, pour mon enfant (nom, prénom et classe):

.....

le Club NAP du:

Lundi : Marionnettes  Mardi : Jeux collectifs

Jeudi : Danse

(plusieurs choix possibles)

Je m'engage à réserver l'activité pour le ou les jours cochés et ce, sur toute la période et à payer la prestation.

Nom du parent: .....

Date: .....

Signature: